

<http://lyc-dessaignes-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article695>

# Option mathématiques en 1ère générale

- 2nde, 1ère, terminale - Enseignements facultatifs - mathématiques (1ère) -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2022

---

Copyright © Lycée Dessaignes, Blois - Tous droits réservés

---

Afin de garantir un enseignement de mathématiques pour tous les élèves jusqu'à la fin de la classe de 1ère, un enseignement de mathématiques dans le tronc commun, à raison d'une heure et demie par semaine.

A titre transitoire, **pour l'année scolaire 2022-2023**, cet enseignement sera proposé à titre **facultatif** aux élèves de classe de 1ère qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques.

Cet enseignement sera intégré à l'enseignement scientifique permettant ainsi de conserver sa dimension interdisciplinaire. Ce nouvel « enseignement scientifique et mathématique » sera évalué dans le cadre du contrôle continu, sans modification du coefficient actuellement attribué à l'enseignement scientifique (coefficient 3 pour l'année de première).

L'introduction de cet enseignement facultatif ne constitue pas une « alternative » à la spécialité mathématiques. Il permettra en revanche aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales.

Les élèves qui souhaitent suivre l'option mathématiques en classe de première générale devront ajouter un bref courrier demandant à suivre l'option à leur dossier d'inscription, rendu les 9 et 10 juin 2022.

Il ne sera pas possible de cumuler l'option mathématiques avec les options 3 heures proposées au sein du lycée.

[Plus d'informations sur le site du ministère.](#)